



Comité Départemental des ALPES MARITIMES



NOTE TIR DE PRECISION 2022-0901/2

Le Championnat Départemental de Tir de Précision est ouvert (*) aux catégories suivantes (sans distinction de classification) : Séniors Masculins, Séniors Féminines, Juniors Féminins-Masculins.

(*) *sauf joueur étranger (hors UE)*

Dans chacune des catégories ci-dessus il sera décerné le titre de Champion Départemental de Tir de Précision.

NB : en 2023 un seul titre Juniors (les garçons et filles concourent ensemble)

Extrait de la note de cadrage fédérale, article 12. La disparité des effectifs oblige à laisser libre les CD de l'organisation de leurs qualificatifs. Ceux-ci doivent être organisés aux dates et lieux choisis par le CD par secteurs, si besoin, qualifiant au championnat départemental également à la date de leur choix.

1. Championnat Départemental de Tir de Précision 2023 - Seniors Masculins

Le Comité Départemental des Alpes Maritimes organisera en début d'année 2023 le Championnat Départemental Séniors Masculins. Les qualificatifs de clubs seront mis en œuvre en 2022, les qualificatifs de secteurs auront lieu en 2023.

Les qualificatifs se déroulent suivant le règlement FIPJP dans le respect de la note de cadrage Fédérale.

X joueurs qualifiés lors de ce Championnat Départemental seront qualifiés au Championnat Régional (en attente décision du Comité Régional Provence Alpes Côte d'Azur)

Cette note a pour objet principal de préciser le cadre et les modalités de qualification au sein des clubs.

Les clubs auront en charge l'organisation de leurs qualificatifs internes. Ils pourront demander l'assistance du CD06 et/ou faire appel à un arbitre dont ils devront supporter le coût (40€ + frais de déplacement 0,30€/km).

Les clubs s'engagent à appliquer ces consignes, des contrôles sur le terrain pourront être effectués par le CD06.

Les résultats devront être collectés dans une grille spécifique et envoyer au CD06 avant la date butoir.

Les joueurs doivent émarger en face leur score.

Aucun joueur ne pourra être désigné d'office par le club sans avoir tiré.

Importants :

les ateliers de tir peuvent être ceux fabriqués et agréés ou installés avec des cercles de tir et cercle cible fixés au sol correspondant aux dimensions indiquées au croquis figurant au règlement joint. Le CD06 peut sur demande, prêter un kit complet de tir de précision. En faire la demande par mail : cd06@petanque.fr

Cas particuliers :



Comité Départemental des ALPES MARITIMES



Dans le cas où le club se mettrait en **sommeil**, le joueur qualifié gardera le bénéfice de sa qualification et participera au championnat départemental sous les couleurs de son nouveau club qui aura donc un représentant supplémentaire.

En cas de **mutation externe**, la qualification sera perdue. Le club quitté pourra qualifier le joueur suivant dans l'ordre du classement de son qualificatif.

En cas de **mutation interne** le joueur qualifié gardera le bénéfice de sa qualification et participera au championnat départemental sous les couleurs de son nouveau club qui aura donc un représentant supplémentaire. Le club quitté pourra qualifier le joueur suivant dans l'ordre du classement de son qualificatif.

Les clubs devront communiquer le(s) nom(s) de leurs joueurs qualifiés au Comité Départemental cd06@petanque.fr au plus tard le **31 décembre 2022**.

Ci-dessous le **nombre de joueurs maximum** que chaque club pourra présenter aux qualificatifs de secteur. [Pour 2023, ce nombre est calculé par rapport au classement général des clubs obtenu à l'issue de la saison 2019 \(dernière saison sportive complète\).](#)

Les quotas :

Le Comité Directeur du CD06 a décidé d'attribuer :

- 3 tireurs aux 10 premiers clubs classés dans le groupe A avec un bonus de 3 tireurs pour le 1^{er} du classement, un bonus de 2 tireurs pour le second et un bonus de 1 tireur pour le 3^{ème}. Au-delà du 10^{ème} : 2 points uniquement
- Les 10 premiers clubs classés dans le groupe B auront 2 tireurs qualifiés avec un bonus de 1 tireur pour le club classé 1^{er}, au-delà du 10^{ème} 1 point uniquement.
- Pour le groupe C : tous les clubs affiliés en 2022 auront droit à 1 tireur plus un bonus de 1 tireur pour le club classé 1er au classement 2019.

Voici le classement général des Clubs 2019 par groupe avec le **nombre de tireurs « qualifiés » par club**.

GROUPE A

CLUBS	POINTS 2019	Groupe	Nb tireurs
1013 PETANQUE ANTIBOISE	1 142	A	6
2029 C A S E NICE	1 026	A	5
1020 CANNES AERO SPORTS	821	A	4
1034 A S C MOUANS SARTOUX	751	A	3
2053 MINI BOULE	474	A	3
1029 GRASSE PETANQUE	459	A	3
2041 D U C NICE	329	A	3



Comité Départemental des ALPES MARITIMES



1012 B A BIOTOISE	151	A	3
2074 U S CAGNES	136	A	3
1011 BEACH CLUB	133	A	3
3009 E B BEAUSOLEIL	124	A	2
2046 E S V L	88	A	2
3013 PET BERLUGANE	78	A	2
3012 MENTON PETANQUE	55	A	2
2073 U S A C A R	51	A	2
1053 C.B. MANDELIEU	35	A	2
1006 A B VALBONNE S A	31	A	2
2131 A.B. CANTARON	19	A	2
1054 PETANQUE NAPOULOISE	14	A	2
1004 A B ST CEZAIRE	5	A	2

GROUPE B

CLUBS	POINTS 2019	Groupe	Nb tireurs
2012 A S A C R M	271	B	3
1027 E S MIRANDOLAISE	154	B	2
2004 AB COMMERCANTS CESSOLE	152	B	2
1055 BAS - GOLFE JUAN	151	B	2
2048 GATTIERES PETANQUE	113	B	2
2025 BOULE DU CHATEAU	78	B	2
2071 TRINITE SPORTS	67	B	2
2051 I P N N	60	B	2
2122 A B BLAUSASC	59	B	2
3010 EZE PETANQUE	53	B	2
1041 C B MUNICIPAL PEGOMAS	51	B	1
2082 BOUCHES DU LOUP	42	B	1
2040 COLOMARS O C	32	B	1
1003 A B RIOU	28	B	1
2055 JOYEUX PETANQUIERS	28	B	1
2003 A B V B NICE	25	B	1
2024 BOULE BARONNAISE	25	B	1
2060 O C BAUS ROUX	19	B	1
2147 USCCA LOISIRS	17	B	1
3017 ROQUEBRUNE C M P	14	B	1
3006 BOULE SOSPELLOISE	14	B	1
2075 NICE METROPOLE PETANQUE	13	B	1
1017 B RENAISSANTE	12	B	1
1023 C B ROCHEVILLOIS	11	B	1
2007 A S FALICON	9	B	1
2001 A B CARRAS AEROPORT	7	B	1



Comité Départemental des ALPES MARITIMES



2038 C P S CASTAGNIERS	7	B	1
1015 BOULE MOUGINOISE	6	B	1
2035 C B XV CORPS	5	B	1
2043 E S O M	5	B	1
2130 A.S. DU RAY	3	B	1
1052 A.B. CAPITOULANE	2	B	1
2006 A.P.C.V.F. NICE		B	1
2078 VENCE PETANQUE		B	1
2119 C B DE L ABADIE		B	1

GROUPE C

CLUBS	POINTS 2019	Groupe	Nb tireurs
2002 A B PLANS DE CARROS	163	C	2

Tous les autres clubs non cités 1 point

1. Championnat Départemental de Tir de Précision 2023 – Séniors Féminins

OPEN

2. Championnat Départemental de Tir de Précision 2023 - Juniors Masculins & Féminins

OPEN

La participation aux qualificatifs de Secteurs ou au Championnat Départemental « Open » est fixé à 5€ par joueur.

[Annexe 1 : Note fédérale](#)

[Annexe 2 : le tir de précision \(aide\)](#)

[Annexe 3 : grille de collecte des résultats](#)

[Annexe 4 : accessoires](#)



Comité Départemental des ALPES MARITIMES



<https://www.petanque-boutique.fr/21-tir-de-precision>

Agréé FIPJP

Aperçu rapide

Kit complet tir de précision

370,00 €

Bernard Consonnove
Président du Comité Départemental des AM de la FFPJP

CDAM - FFPJP
B.P. 43 143
06203 NICE Cedex 3
04 93 29 00 59